Envoyé en préfecture le 27/03/2026
Reçu en préfecture le 27/03/2026
Publié le
ID : 056-215601311-20260321-102026-DE

Département du Morbihan
Arrondissement de Pontivy
Commune de Meslan

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 21 MARS 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-et-un mars, à dix heures, le Conseil Municipal de la Commune de Meslan, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire publique à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Sébastine WACRENIER, Maire.

Date de convocation : 17 mars 2026

Présents : Sébastien WACRENIER, Daniel HENAFF, Laëtitia ROYANT, Ange LE LAN, Chantal PICARDA, Sylviane ROUYER, Nicolas HALOPEAU, Olivier EVANNO, Ann-Gaëlle LAUNAY, Véronique TURRINI, Nicolas DEL SORDO, Pierre-Ange LE FRAPPER, Pauline MASSCHELEIN, Xavier COMBE.

Absents excusés : Karine LE COURT ayant donné procuration à Nicolas HALOPEAU.

Absents :

Secrétaire de séance : Pauline MASSCHELEIN

Membres en exercice	15
Membres présents	14
Membres votants	15

DELIBERATION 2026-10

DETERMINATION DU NOMBRE DE POSTES D'ADJOINT

***VU** l'article L. 2122-2 du CGCT.*

Monsieur Le Maire rappelle que conformément aux dispositions de l'article L.2122-2 du CGCT, le conseil municipal détermine librement le nombre des adjoints sans que celui-ci ne puisse excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal. Ce pourcentage constitue une limite maximale à ne pas dépasser, il n'est donc pas possible d'arrondir à l'entier supérieur le résultat du calcul.

Pour la commune de Meslan, l'effectif légal du conseil étant de 15, le conseil municipal peut créer jusqu'à 4 postes d'adjoint.

Il est rappelé qu'en application des délibérations antérieures, la commune disposait, à ce jour, de

2 postes après la démission d'un adjoint.

Monsieur Le Maire propose au conseil municipal de créer 3 postes d'adjoints.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des votants, le conseil municipal

- FIXE à 3 le nombre de postes d'adjoint.

Fait le 23 mars 2026 à Meslan

Pour extrait certifié conforme au registre

Envoyé en préfecture le 27/03/2026
Reçu en préfecture le 27/03/2026
Publié le
ID : 056-215601311-20260321-102026-DE

Le Maire,

Sébastien WACRENIER

La secrétaire de séance,

Pauline MASSCHELEIN